Intervention de Sani Yaya

Revue des réformes des finances publiques

Lomé, le 15 septembre 2016

Je voudrais vous remercier pour avoir comme d'habitude répondu nombreux à mon invitation pour Prendre part à cette 12ème revue nationale de mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministériels et institutions de notre pays.

Cet exercice qui a démarré depuis 2010, soit deux (02) ans après le lancement des réformes dans notre pays se consolide d'année en année.

Comme à l'accoutumée, le présent atelier est l'occasion pour nous de faire une évaluation du chemin parcouru des difficultés rencontrées et d'échanger sur les approches de solutions à mettre en œuvre pour accélérer lesdites réformes dans nos ministères et institutions de notre pays.

Mesdames, Messieurs les Ministres, Distingués invités,

Sur instruction du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, d'importantes réformes ont été entreprises avec beaucoup de succès. Elles ont porté notamment sur l'assainissement des finances publiques, le renforcement des organes de contrôles, les procédures des marchés publics, l'avant-projet de code foncier au Togo élaboré sur une base participative. Je voudrais également citer, la restructuration des entreprises publiques et du secteur financier, la promotion du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires, le renforcement du partenariat public-privé, l'élaboration des textes relatifs à la décentralisation, le renforcement des capacités institutionnelles, l'élaboration des politiques publiques et des budgets programmes, la transposition de six (06) des huit (08) directives de l'UEMOA, le principe de la gestion axée sur les résultats, etc. Ces réformes ont permis, entre autres, de rendre notre pays plus attractif aux yeux des partenaires techniques et financiers et, plus généralement,

des bailleurs de fonds qui nous accompagnent dans notre processus de développement et à qui nous exprimons nos sincères remerciements.

Ainsi, grâce à ces réformes, le Gouvernement a réussi à maintenir un cadre macroéconomique stable après avoir assaini les finances publiques. Les recettes se sont accrues et, de façon générale, les dépenses sont contenues dans les enveloppes convenues. L'inflation était estimée à 1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014 pour une norme maximale de 3%, norme que le Togo a respecté ces dix (10) dernières années.

L'indice de perception de la corruption de notre pays s'est amélioré, nous permettant de passer du 126ème rang en 2014 au 107ème rang en 2015. Pour le climat des affaires, notre pays est classé au Doing business à la 150ème place pour l'année 2016 contre 152ème rang en 2015. Les facilités accordées à la création d'entreprise, à l'octroi du permis de construire, au raccordement à l'électricité, au transfert de propriété, à l'obtention de prêts, à la protection des investissements minoritaires, au paiement d'impôts et taxes, au commerce frontalier, à l'exécution des contrats et au règlement de l'insolvabilité ont été la manifestation de la volonté du Gouvernement d'améliorer davantage le climat des affaires dans notre pays.

La croissance économique du pays a été régulièrement en hausse depuis 2007 pour se situer à un niveau fort encourageant de 5,3% en 2015.

Ces résultats ne pourraient être enregistrés sans un climat de paix et de stabilité que connait notre pays. A cet égard, le sommet de l'Union Africaine sur la sureté et la sécurité maritimes pour le développement en Afrique, qui se tiendra le mois prochain dans notre capitale, est la traduction de la grande confiance de la Communauté internationale à la politique de paix et de sécurité du gouvernement togolais sous le leadership du Président de la République. Nous devons donc être tous mobilisés pour capitaliser sur les retombées positives de ce sommet.

Nonobstant ces résultats encourageants, beaucoup reste à faire au regard de l'immensité des besoins sociaux. C'est pourquoi, le Président de la République a initié le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) pour répondre à ces besoins pressants et réduire de façon plus significative l'incidence du seuil de pauvreté. Divers

autres projets sont également en cours dans le domaine sociaux. Par ailleurs, sur instruction du Chef de l'Etat, les dépenses publiques seront encore plus orientées vers les secteurs sociaux prioritaires.

A cet effet, d'autres réformes courageuses seront identifiées et mises en œuvre au cours des prochaines années afin de permettre à notre pays d'atteindre des taux de croissance soutenus à deux (02) chiffres que nous ambitionnons d'atteindre d'ici quelques années.

Ainsi, les réformes de la 1ère génération seront consolidées et améliorées par celles de la 2ème génération engagées par le Gouvernement avec l'opérationnalisation de l'Office Togolais des Recettes (OTR), la lutte contre la corruption, la gestion axée sur les résultats (GAR). Les rencontres en cours des services du ministère chargé des finances avec ceux des autres ministères permettront de proposer au Gouvernement des réformes budgétaires, administratives et fonctionnelles d'ici quelques mois.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Au terme de l'année 2015, sur les 616 mesures de réformes programmées, 519 avaient été réalisées ou étaient en cours de réalisation, soit un taux de progression de 84,3% contre 81,1% en 2014. Au titre du premier semestre 2016, le bilan des réformes indique que sur les 304 activités de réformes programmées, 257 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux d'exécution de 84,5% des activités programmées contre 76,1% à fin juin 2015.

Malgré ces résultats très encourageants, je sais que nous pouvons encore mieux faire. C'est pourquoi, je vous invite à plus d'engagement et de détermination afin d'aller au-delà des résultats de ce premier semestre 2016.

Pour ce faire, nous devons améliorer nos méthodes de travail tant au niveau de l'administration publique que du secteur privé afin de rendre effective la principe de gestion axée sur les résultats introduite par les nouvelles directives de l'UEMOA que notre pays a déjà transposées dans son corpus juridique.

Mesdames et Messieurs les Ministres, Distingués invités, Mesdames et Messieurs, Nous devons donc intensifier nos efforts dans la mise en œuvre de ces réformes, afin de consolider les bases du développement de notre pays et le conduire à l'émergence dans les prochaines années.

Certaines réformes ont pu être mises en œuvre grâce aux soutiens multiformes des partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne à qui je voudrais rendre hommage, tout en restant convaincu qu'ils ne ménageront aucun effort pour poursuivre leur soutien au Gouvernement en vue du succès de ces réformes.

Je voudrais également exprimer les félicitations du Gouvernement aux membres du Comité de suivi des réformes, à tous les points focaux et correspondants thématiques pour leurs efforts qui ont permis d'enregistrer des résultats encourageants.

Tout en vous souhaitant plein succès, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de revue nationale de mise en œuvre des réformes au 1 er semestre 2016 dans les différents départements ministériels et institutions de l'Etat.